



SÉJOURS 2022 HIVER

Enfance
& Jeunesse



Édito

La ville de Stains poursuit son engagement en faveur du droit aux vacances pour toutes et tous.

Chaque année, lors des vacances scolaires d'hiver et de printemps, la Ville a à cœur de proposer des séjours dédiés aux enfants et aux adolescents, à des tarifs adaptés aux ressources des familles.

Nous avons à cœur de lutter contre toutes les formes de discrimination et contre l'accroissement des inégalités, nous maintenons notre ambition de résistance pour faire vivre les services publics au-delà de nos prérogatives, notamment en investissant massivement pour proposer à la population ces séjours enrichissants et épanouissants, auxquels participent environ 1000 enfants et jeunes.

La Ville propose également des activités dans ses structures de loisirs, et ses équipements culturels, pour que les vacances restent synonymes de joie, de partage, de découverte et d'épanouissement.

Parce que partir en congés, vivre des expériences solidaires et conviviales, à Stains ou dans d'autres régions ou pays participent pleinement au bien-être des individus, au maintien de la solidarité et du lien social, nous faisons du droit aux vacances une priorité.



Azzédine Taïbi
Maire de Stains
Conseiller départemental
Vice-président de Plaine commune



Mathieu Defrel
Adjoint au maire délégué
à la Réussite éducative,
à l'Enfance



Mehdi Messai
Conseiller municipal délégué
Droit aux vacances pour tous

SOMMAIRE

Montagne, Nature et Neige

> Hauteluce / P. 3

Sensation Glisse

> Les Houches / P. 4

Neige d'enfer

> La Chapelle d'Abondance / P. 5

L'Italie au bout des skis

> Frabosa (Italie) / P. 6

Xtreme Glisse

> Chamonix / P. 7

Neige Club Junior

> Morzine / P. 8

Informations

> Inscriptions / Tarifs et règlement / P. 9

Fiche de pré-inscription / P. 11



6/8 ans

Montagne, Nature et Neige

- Hauteluce -

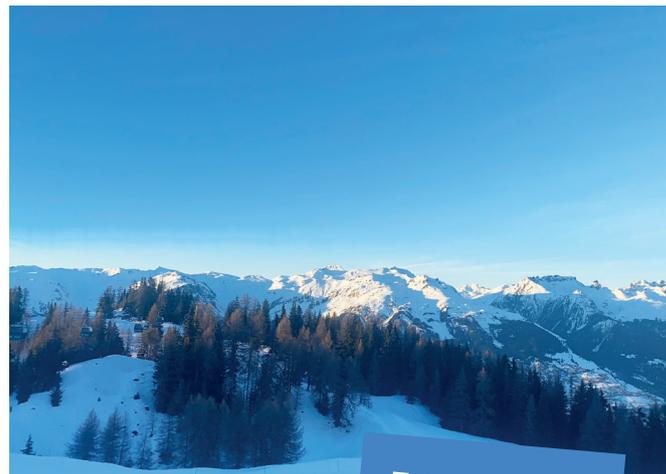
Transport : Train + car.

Cadre de vie :

Le village vacances La Chaudane est implanté, à 1200 mètres d'altitude, village moderne aux allures d'autrefois. Le chalet vous réserve un accueil chaleureux et une cuisine familiale de qualité vous sera proposée. Les chambres sont équipées de 4 à 8 lits avec salle de bain. Le centre dispose de 3 salles d'activités avec babyfoot, table de ping-pong et 1 salle détente.

Activités :

- **4 jours de ski alpin :** 4 séances de 2h avec les moniteurs ESF (École de Ski Française)
4 séances de ski avec l'équipe d'animation
 - 1 balade en chien de traîneau
 - 1 jeu de piste dans la forêt des Elfes
 - 1 sortie raquette
- Luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
 - Veillée chaque soir
- Remise des médailles par les moniteurs ESF



10 PLACES



DU 26 FÉVRIER
AU 5 MARS 2022

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> **Coût du séjour pour la Ville par enfant : 895€**

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.





28 PLACES

**DU 26 FÉVRIER
AU 5 MARS 2022**



Le centre fournit le forfait de ski, les skis,
bâtons, casques, luges et chaussures de ski.



> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 735 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

8/12 ans

Sensation Glisse

- Les Houches -

Transport : Car de la ville

Cadre de vie :

Séjour organisé par la ville de Stains dans la vallée de Chamonix. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine des Houches. Le chalet est situé en plein cœur des Houches. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable des Houches. Les chambres sont composées de 2 à 6 lits avec salle de bain.

Activités :

6 jours de ski alpin ou snowboard : 6 séances de 2h avec les moniteurs ESF (*École de Ski Française*) et 6 séances de ski avec les animateurs.

- Jeux de neige
- Balade dans la ville
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
- Veillée chaque soir

Important : inscription sur les centres de loisirs (Sadako, La Plaine, Joliot Curie et Anatole France). **Seuls les enfants déjà inscrits en centre de loisirs pourront participer à ce séjour.**

9/12 ans

Neige d'enfer

- La Chapelle d'Abondance -

Transport : Train + car.

Cadre de vie :

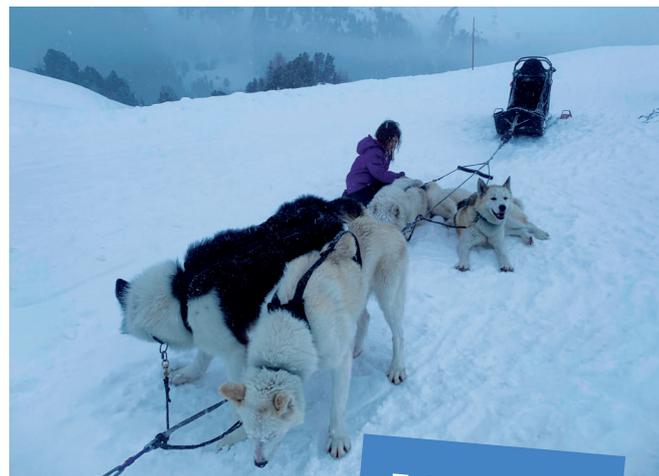
Les enfants découvrent la typique station de la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie (1020-2432m). Le domaine skiable dispose de 75 km de pistes (14 vertes - 11 bleues - 15 rouges et 3 noires).

Il offre aux jeunes participants un programme de glisse de grande qualité pour tous les niveaux. Les chambres sont équipées de 2 à 6 lits. Le chalet dispose de 2 salles d'activités avec Babyfoot, salle détente, table de ping-pong...

Activités :

4 jours de ski alpin : 4 séances de 2h avec les moniteurs ESF (*École de Ski Française*) et 4 séances de ski avec l'équipe d'animation

- 1 demi-journée sortie en raquettes avec les moniteurs ESF
 - 1 balade en chien de traîneau
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
 - Veillée chaque soir
- Remise des médailles par les moniteurs ESF



10 PLACES



DU 26 FÉVRIER
AU 5 MARS 2022

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> **Coût du séjour pour la Ville par enfant : 875€**

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.



11/14 ans

L'Italie au bout des skis

- Frabosa (Italie) -

Transport : Train + car.

Cadre de vie :

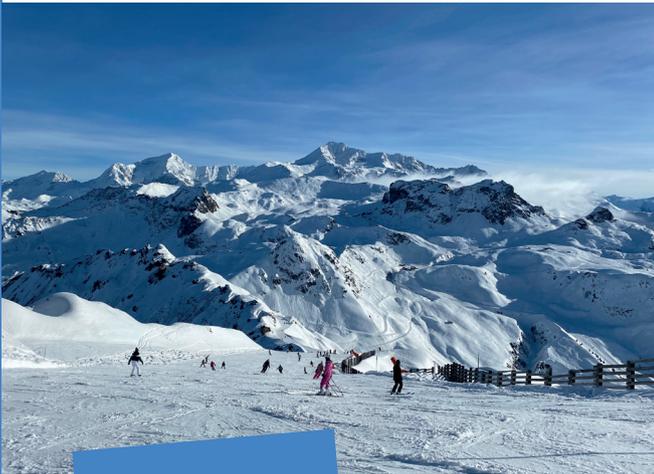
L'Italie et Frabosa, c'est le dépaysement assuré ! Une station village qui s'est peu à peu transformée pour devenir très attractive. Rénovée à l'occasion des jeux de Sestrières en 2006, reliée dorénavant à ses grandes sœurs Artesina et Prato Nevoso, la station offre une qualité de glisse, le charme et le confort de ses hôtels, une fréquentation animée à échelle humaine. Frabosa, c'est du plaisir partout ! L'hôtel possède 120 places avec des chambres de 2 à 4 lits.

Activités :

6 jours de ski alpin ou snowboard : 6 séances de 2h avec moniteurs ESI (*École de Ski Internationale*) et 6 séances de ski alpin avec les animateurs du séjour

- Sorties sur la station
- Animation et détente à l'hôtel
- Veillée chaque soir

Attention : Carte européenne + autorisation de sortie du territoire obligatoires à fournir avant le séjour



10 PLACES

DU 19 AU 26
FÉVRIER 2022



Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

Attention à partir de 12 ans et 2 mois Pass sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 24h avant le départ.



> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 990 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

11/17 ans

Xtreme Glisse

- Chamonix -

Transport : Car de la ville

Cadre de vie :

Séjour organisé par la ville de Stains dans la vallée de Chamonix. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine situé à 1035 m d'altitude.

Le chalet est situé en plein cœur de Chamonix. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable.

Les chambres sont composées de 2 à 6 lits avec salle de bain.

Activités :

6 jours de ski alpin ou snowboard : 6 séances de 2h avec les moniteurs ESF (*Ecole de Ski Française*) et 6 séances de ski avec les animateurs

- Jeux de neige
- Balade dans la ville
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
- Veillée chaque soir



16 PLACES



DU 26 FÉVRIER
AU 5 MARS 2022

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

Attention à partir de 12 ans et 2 mois Pass sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 24h avant le départ.

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 806 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

Important : inscription sur les structures jeunesse



15/17 ans

Neige club Junior

- Morzine -



10 PLACES

DU 26 FÉVRIER
AU 5 MARS 2022



Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

Attention à partir de 12 ans et 2 mois Pass sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 24h avant le départ.



> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 995 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

Transport : Train + car.

Cadre de vie :

Le domaine de glisse offert aux participants est celui de Morzine – Les Gets avec 130 km de pistes, 95 pistes, 82 remontées mécaniques. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine. Le chalet est situé en plein cœur de Morzine. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable de Morzine. Les chambres sont composées de 2 à 6 lits avec salle de bain.

Activités :

6 jours de ski alpin ou snowboard : 6 séances de 2h avec moniteurs ESF (*Ecole de Ski Française*) et 6 séances de ski alpin avec les animateurs.

- Jeux de neige
- Ski nocturne
- Soirée à la patinoire
- Balade dans la ville
- Soirée discothèque « spéciale jeunes »

Infos pratiques



TRAITEMENT DES DEMANDES

Après l'examen de l'ensemble des demandes, la coordination Droit aux vacances veille à l'application de différents critères (famille domiciliée à Stains, équilibre filles/garçons, date de dépôt de la fiche. Par ailleurs, la priorité est donnée aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas partis l'année précédente et/ou au cours de l'année.

- Pré-inscriptions -

Pour les séjours Hiver 2022, vous devez compléter et transmettre la fiche par mail à l'adresse suivante : cdv@stains.fr entre le **lundi 31 janvier** et le **samedi 5 février 2022**.

Pour votre information, aucune fiche ne pourra être traitée après le samedi 5 février 2022

Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu pour convenir d'un rendez-vous et compléter le dossier. **Toute place non confirmée par la famille, dans un délai de 3 jours ouvrés après la confirmation de l'inscription, sera réattribuée pour permettre le départ d'un autre enfant.**

Dès lors, un rendez-vous sera proposé afin de finaliser l'inscription et régler les formalités administratives. À cette occasion, il sera demandé aux familles de fournir les documents suivants :

- > Un acompte de 80 € à remettre le jour de l'inscription
- > Le carnet de santé avec les vaccins à jour
- > Une attestation de sécurité sociale à jour dont la validité couvre la durée du séjour.
- > Le dernier avis d'imposition
- > Une photo d'identité si l'enfant n'est jamais parti en séjour (pour les séjours enfance)
- > 2 photos d'identité (pour les séjours jeunesse)
- > La taille et pointure de chaque enfant sera demandé le jour du rendez-vous

Séjours / Thématiques	Dates	Lieux	Tranche d'âge	Nombre de places
Montagne, Nature et Neige	Du 26 février au 5 mars	Hauteluze (73)	6 à 8 ans	10
Sensation Glisse	Du 26 février au 5 mars	Les Houches (74)	8 à 12 ans	28
Neige d'enfer	Du 26 février au 5 mars	Chapelle d'Abondance (74)	9 à 12 ans	10
Italie au bout des skis	Du 19 au 26 février	Frabosa (Italie)	11 à 14 ans	10
Xtreme Glisse	Du 26 février au 5 mars	Chamonix (74)	11 à 17 ans	16

L'inscription sera définitive après la constitution du dossier et le versement de l'acompte. **A noter que le solde du séjour devra être réglé avant le jour du départ.**

- Tarifs et règlement -

Le droit aux vacances pour tous !

La ville permet aux enfants et aux jeunes de partir en vacances en proposant des séjours dont le coût se situe entre 270€ et 1020€ par enfant.

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial et en fonction de la durée du séjour.

Les paiements pourront être effectués par chèque, espèces ou Carte bancaire.

- Avant le départ -

Une réunion d'information sera organisée et permettra aux familles de rencontrer l'équipe pédagogique et l'organisme de séjour. La réunion se déroulera le **mercredi 16 février à 18h à la Maison du Temps Libre** (30-34, rue George Sand, 93240 Stains) Ce temps d'échanges favorisera la préparation de l'enfant ou du jeune au départ.

La présence d'un (des) parent(s) ou **représentant légal, de l'enfant ou adolescent à cette réunion est OBLIGATOIRE**. En effet, la participation à la préparation de leurs vacances est une condition de réussite du séjour.

- Interruption de séjour -

- > La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective.
- > **Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné.** Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur par exemple...).
- > **Par ailleurs, en cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de séjour ne pourra être effectué.**



IMPORTANT

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical,..), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

FICHE A COMPLETER - HIVER 2022



**À déposer entre le lundi 31 janvier
et le samedi 5 février 2022**

Passé ce délai, aucune pré-inscription ne sera prise en compte

UNE FICHE PAR ENFANT

Fiche de pré-inscription à compléter par le responsable légal du participant et à retourner à l'espace Angela Davis ou à envoyer par mail à cdv@stains.fr.

VOS SOUHAITS :

Choix prioritaire du séjour **HIVER 2022** (Indiquez le nom du séjour) :

Dates : du au

Second choix du séjour **HIVER 2022** (Indiquez le nom du séjour) :

Dates : du au

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL (Père, mère, tuteur) :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :----

Portable :----

Email :

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Sexe (Cochez la case) : Fille Garçon

Âge :

Pour toute annulation, l'acompte de 80€ ne pourra être restitué

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur...). **En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué.** Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

Stains, le/...../.....

Signature du représentant légal :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les bénéficiaires des séjours proposés par la ville. Les destinataires des données sont le Maire, les élus, l'adjoint délégué aux droits aux vacances pour tous et les services municipaux de l'enfance, de la Jeunesse et des finances. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez vous adresser au Service municipal de la Jeunesse.



Enfance
& Jeunesse

SÉJOURS

2022

 CONTACT

COORDINATION DROIT AUX VACANCES
PÔLE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION
ACCUEIL FAMILLES/ESPACE ANGELA DAVIS
64 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU - 93240 STAINS
01 49 71 81 70

TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE SUR
STAINS.FR


 **STAINS**
VILLE DE